

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article746>



# Courrier adressé au Recteur le 21 janvier 2005

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collèges et lycées de l'Auxerrois - Lycée Fourier, Auxerre -



Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2005

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

# à Madame le Recteur de l'Académie de Dijon

Auxerre, le 21 janvier 2005

**Objet** : suppression du BTS maintenance industrielle au lycée Fourier d'Auxerre.

Madame le Recteur d'Académie,

Les documents préparatoires au CTPA prévoient, pour la rentrée 2005, la suppression de la 1<sup>ère</sup> année du BTS Maintenance industrielle (et celle de la seconde année à la rentrée 2006) au Lycée Fourier d'Auxerre. La justification avancée vos services pour cette fermeture est « 8 élèves en 1<sup>ère</sup> année ». C'est un argument fallacieux sur lequel nous reviendrons, plus loin dans ce courrier.

Nous connaissons, comme vous, le cadre budgétaire dans lequel se prépare la rentrée scolaire 2005 : l'académie doit rendre 314 emplois d'enseignants du second degré. Il est difficile, dans ce cadre, de réfléchir objectivement et sereinement sur le devenir de tel ou tel secteur du système éducatif. Nous l'avons bien compris lors de la discussion au groupe de travail du vendredi 14 janvier et lors de l'entrevue que Monsieur l'Inspecteur d'Académie a bien voulu accorder à une délégation intersyndicale du Lycée Fourier, hier à Auxerre.

L'élaboration d'une politique scolaire pour le post-bac devrait partir des besoins de formation des jeunes et de ceux du bassin d'emplois ; l'examen des compétences disponibles (sur place ou mobilisables par mutation ou formation des personnels) devrait ensuite permettre de déterminer quelles structures pédagogiques sont susceptibles d'être mises en œuvre dans chaque établissement.

C'est un raisonnement à contre-pied de celui-ci qui nous est proposé, contrainte budgétaire oblige : il vous faut rendre 314 emplois et c'est sur ce seul critère que se bâtit l'avenir des jeunes dans l'académie. Nous le regrettons amèrement car ce n'est pas ainsi que nous concevons notre rôle d'éducateur ni notre mission de personnels du service public d'éducation.

Nous savons que la qualification obtenue dans le système scolaire détermine très largement l'avenir professionnel et social des jeunes qui nous sont confiés. Nous savons qu'à Fourier, les jeunes adultes inscrits en BTS MI trouvent une formation de qualité. Nous savons qu'à leur sortie du BTS Maintenance Industrielle, leur insertion dans la vie active se fait sans difficulté. Aussi, nous ne pouvons nous résoudre à laisser fermer cette section dans notre établissement.

Nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer votre proposition de fermeture du BTS MI à Fourier en étudiant les arguments que nous développons ci-après non pas sur le seul et unique critère comptable mais en ayant le souci, comme nous, comme les nombreux parents qui soutiennent notre demande, de l'avenir des jeunes du département de l'Yonne, département qui risque d'être sinistré en terme de formation initiale publique industrielle (et donc d'emplois dans ce secteur d'activité) si les fermetures de BTS industriels se poursuivent.

Nous vous remercions à l'avance de l'écoute que vous voudrez bien accorder à nos propos.

Nous vous prions, Madame le Recteur d'Académie, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la section syndicale SNES-FSU du lycée Fourier,  
à€” Pascale Marlin,  
à€” David Chynel



Fédération Syndicale Unitaire

**S**yndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

---